

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 226

Objet : Raccordement du nouveau coffret du restaurant WAFU au nouveau réseau de gaz dans le cadre du dévoiement des réseaux de la requalification du carrefour de la ZAE Le Poteau.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Considérant qu'il est important de procéder aux travaux de raccordement du nouveau coffret du restaurant WAFU au nouveau réseau de gaz dans le cadre du dévoiement des réseaux de la requalification du carrefour de la ZAE Le Poteau.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition devis n° 1884 de la société ETIENNE B, dont le siège est situé sise 42 rue du Vieux-Chemin de Meaux, 60300 Senlis, pour un montant de 3 313.14 € HT, soit 3 975.77 € TTC.

- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise),
- La société ETIENNE B.

Fait à Senlis

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 24 SEP. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 24 SEP. 2026



Signé électroniquement par
Alain BATTAGLIA



Alain Battaglia
Alain BATTAGLIA
Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise

Le 23 septembre 2026



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

Adresse de chantier :
Rond point avenue du poteau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE SENLIS
SUD OISE
30 avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS

Le, 08/09/2026

DEVIS N°1884

Objet : Travaux de raccordement gaz

ART.	LIBELLE	U	QTE	P.U. HT	TOTAL HT
	Forfait main d'oeuvre		1,000	1 888,00 €	1 888,00 €
	Petites fournitures et consommables		1,000	1 425,14 €	1 425,14 €
DESCRIPTIF DE LA PRESTATION : Raccordement gaz extérieur depuis la sortie du nouveau coffret jusqu'au croisement des canalisations (emplacement indiqué par M. Elias MATEO lors de la visite technique), soit une longueur d'environ 20 mètres à compter du coffret.					
PRESTATIONS INCLUSES : - Fourniture et pose de la canalisation en tube cuivre diamètre 33*35. - Assemblage réalisé par brasure tendre à l'argent suivant la réglementation gaz en vigueur. - Mise sous pression et contrôle d'étanchéité. - Enlèvement des déchets de chantier et nettoyage du site.					
EXCLUSIONS (NON INCLUS DANS LA PRESTATION) : - L'ouverture des sols et le rebouchage / réfection. - La fourniture et le raccordement de la crosse de sortie de compteur (fournie par GRDF).					
CONDITION PARTICULIÈRE : Devis établi sous réserve de l'emplacement exact de la canalisation enterrée existante au point de raccordement indiqué.					

Assurance décennale : Millenium 161002802JB

L'entrepreneur :	TOTAL HT	3 313,14 €
	TVA 20,00%	662,63 €
	TOTAL TTC	3 975,77 €
Le client : "Bon pour accord"		

Date de validité : 07/12/2026

Acompte demandé à la signature du devis 40%, le solde en fin de chantier.